

COURSE DE CÔTE LA CAMBUSE 2023



B-5762 SAINT MARD (VIRTON)

SAV PHOTOS

WWW.GAUMERACINGCLUB.COM
GAUMERACINGCLUB@GMAIL.COM

GAUME
RACING CLUB

PROVINCE DE
LUXEMBOURG

26/27



SCHNÉDER-FAGNY
PRODUITS DE QUALITÉ - CARACTÈRES

GARAGE DE LA
VIRE



JUILLET

Adeps - pro
FÉDÉRATION
NATIONAL DE TRIATHLON

ASAF
Association Sportive d'Automobiles de France

FRED ERRARD
ASSURANCES



COURSE DE CÔTE DE LA CAMBUSE

RÈGLEMENT PARTICULIER

I. PROGRAMME GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

Le 16/05/2025 :	Parution du règlement particulier.
Le 18/07/2025 à 12h00 :	Clôture des inscriptions à droits simples.
Le samedi 26/07/2025	
De 14h00 à 18h00 :	Vérifications sportives et techniques.
Le dimanche 27/07/2025	
De 07h30 à 10h30 :	Vérifications sportives et techniques complémentaires. (Voir Art. 9.4)
À 08h00 :24/07/2025	Clôture des inscriptions à droits majorés.
De 08h00 à 12h30 :	Essais officiels chronométrés.
à 12h45 :	Affichage de la liste des pilotes et véhicules qualifiés.
à 13h15 :	Début des montées de course.
A l'arrivée du dernier concurrent :	Affichage du Classement Provisoire Ouverture du délai de réclamation Remise des prix.
30' après affichage du classement provisoire :	Classement Final.

II. ORGANISATION

1. Généralités

- 1.1. Le Gaume Racing Club organise le dimanche 27/07/2025 la Course de Côte Nationale « Open » de La Cambuse.
- 1.2. N° de Visa RACB Sport : HC-R6-M063 en date du 14/05/2025.

2. Comité d'Organisation, Secrétariats, Officiels

- 2.1. Président du Comité d'Organisation :
 Mr. Moreaux Arnaud
 Rue de Dampicourt 18 à B – 6762 Saint-Mard (Virton)
 Tél. : + 352 6 91 66 65 79
 E-mail : gaumeracingclub@gmail.com
 - 2.2. Adresse du secrétariat de l'épreuve :
 Mme. Moreau Marie
 Rue de Dampicourt 18 à B – 6762 Saint-Mard (Virton)
 Tél. : + 32 494 74 52 25 / +352 6 91 66 65 79
 Email : gaumeracingclub@gmail.com
- A partir du 25/07/2025 à 08h00 :
 Avenue de la France à B – 6762 Saint-Mard (Virton)
 Tél. : + 32 494 74 52 25 / +352 6 91 66 65 79

2.3. Officiels

Directeur de Course :	LIEGEOIS Jules	- lic. RACB 2357
Responsable de la Sécurité :	MOREAUX Arnaud	- lic. RACB (en cours)
Starter :	tbc	
Secrétaire de l'épreuve :	RENARD Mathilde	- lic. RACB 4217
Responsable des relations Concurrents :	tbc	- lic. tbc
Médecin chef :	tbc	- lic. tbc
Responsable Technique du Championnat :	MOSBEUX Jean-Guy	- lic. RACB 3412
Responsable Délégué Technique National :	JANSSEN Stany	- lic. RACB 1749
<i>Commissaires sportifs</i>		
Président de collège :	DHONDT Jan	- lic. RACB 2385
Membre :	tbc	
Membre :	SAVARY Rémy	- lic. ASAF Na954
Stagiaire :	BERTRAND Renaud	- lic. RACB 4324
Secrétaire du Collège :	tbc	

3. Tableau officiel d'affichage

- 3.1. Tout additif, communication et décision, ainsi que les classements, seront affichés au tableau officiel d'affichage situé au chapiteau au croisement de la Rue de France et la N811.

III. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

4. Généralités

- 4.1. Cette épreuve sera disputée conformément au Code Sportif International de la FIA 2025 et à ses annexes, aux Règlements Sportif et Technique des courses de côte du RACB 2025 et leurs annexes, aux règlements du RACB Sport 2025 et au présent Règlement Particulier.

Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncées uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les Règlements Sportif et Techniques des courses de côte du RACB 2025 figurent sur les sites web suivants : www.racb.com et www.coursedecote.be.

Seuls les textes français de ces différents règlements font foi.

- 4.2. La compétition compte pour le Championnat de Belgique des Courses de Côte.

5. Parcours

- 5.1. L'épreuve se déroulera sur le parcours Rue de France à la frontière Française, qui présente les caractéristiques suivantes :

Longueur de la côte : 2.400 mètres

Dénivellation : 133 mètres

Pente moyenne : 7%

Départ : Altitude : 232m – Coordonnées GPS : 49.5443, 5.53580

Arrivée : Altitude : 365m – Coordonnées GPS : 49.5307, 5.55117

6. Véhicules admis : Pour tout renseignement technique : lb.sport@racb.com

6.1. Sont admis à participer : tous les véhicules répondant aux prescriptions de l'Annexe J de la F.I.A. et/ou aux prescriptions techniques du RACB Sport.

Ces véhicules seront répartis dans les catégories conformes au chapitre II – Classements, Article 2 Groupes et Classes du règlement sportif course de côte 2025 du RACB Sport.

7. Inscriptions

7.1. Le participant doit adresser la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée en caractères imprimés, au secrétariat (voir Art. 2.2) avant le **20/07/2025 à 20h00**.

Si cette demande est envoyée par télécopie ou par email, l'original devra parvenir à l'organisateur, au plus tard avant **le 24/07/2025 à 09h00**.

7.2. Les concurrents et conducteurs qui désirent prendre part à une compétition nationale à l'étranger ne pourront le faire qu'avec l'autorisation préalable de leur ASN. (Art. 2.3.8 du Code Sportif de la FIA 2025)

8. Droits d'engagement (Voir Article 7 du Règlement Sportif Courses de côte 2025)

8.1. 140,00€ avec la publicité facultative de l'organisateur.

180,00€ sans la publicité facultative de l'organisateur.

Les droits d'engagement sont à payer par virement au compte n° BE55 0010 2336 4144 de l'asbl Gaume Racing Club avec la mention «CC Nationale de La Cambuse 2025 » et ce, pour le **20/07/2025 au plus tard**.

Passé ce délai, une majoration de 50€ sera exigée.

8.2. L'inscription ne sera acceptée que si elle est accompagnée des droits d'engagement dans le délai fixé à l'Article 8.1.

8.3. L'organisateur a prévu les publicités suivantes :

- obligatoire : numéro de départ + sponsors

IV. VERIFICATIONS – PARC FERME

9. Vérifications sportives & techniques

9.1. Les vérifications sportives se dérouleront le samedi 26/07/2025 de 14h00 à 18h00 et seront situées à la Rue de France 14 à 6762 Saint-Mard.

9.2. Les vérifications techniques se dérouleront le samedi 26/07/2025 de 14h15 à 18h00 et seront situées à la Rue de la Vilette 67 à 6762 Saint-Mard.

9.3. Les contrôles particuliers (pesage, etc.) auront lieu à la Rue de la Vilette 67 à 6762 Saint-Mard.

9.4. Des vérifications sportives complémentaires se dérouleront le dimanche 27/07/2025 de 7h00 à 08h00 pour les concurrents qui n'auront pu être présents la veille et ce, uniquement avec l'accord de la Direction de Course. Des vérifications techniques complémentaires pourront se dérouler en dehors de l'horaire prévu dans l'Art. 9.2 et ce uniquement avec l'accord de la Direction de Course et validé par le responsable des Commissaires Techniques.

10. Parc fermé

10.1. Le parc fermé est situé à la Rue de France 14 à 6762 Saint-Mard sur une seule file.

V. PRIX ET COUPES, REMISE DES PRIX

11. Prix et coupes

11.1. Les prix, coupes et trophées suivants seront distribués :

Classement par catégorie

- 1^{er} pilote belge : Coupe
- 1^{er} pilote étranger : Coupe

Classement par classes

- 1^{er} : Coupe
- 2^{ème} : Coupe
- 3^{ème} : Coupe

Prix Spéciaux

- 1^{ère} Dame : Coupe
- Inter-Ecuries : Coupe

12. Remise des Coupes et Prix

La remise des prix se déroulera durant le parc fermé. Elle aura lieu au chapiteau de l'événement, au plus tard 60 minutes après l'affichage des classements finaux.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE DES COURSES DE CÔTE 2025
COURSE DE COTE DE LA CAMBUSE – Date : 27/07/2025

CASES RESERVEES A L'ORGANISATION

Reçu le	Payé le	Vérif. Technique	Vérif. Licence	Groupe/Classe	Numéro attribué

SVP compléter en lettres capitales et lisiblement

Je soussigné (pilote) Nom : Prénom :

Adresse : N° :

Code Postal : Localité : N° Tél. :

Né le : Adresse e-mail :

Déclare avoir pris connaissance du règlement de la course de côte de La Cambuse du 27/07/2025, m'engage à en observer toutes les prescriptions de la façon la plus stricte.

Je certifie sur l'honneur que la voiture pour laquelle je sollicite un engagement est conforme à la réglementation ainsi qu'au passeport technique attribué au véhicule et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée.

A COMPLETER ENTIEREMENT en LETTRES CAPITALES et LISIBLEMENT FAUTE D'ETRE ADMIS

PILOTE

Nom ou Pseudonyme (validé RACB): Nationalité :

N° Licence : Ecurie :

CONCURRENT (écurie)

Nom : N° Licence « Concurrent » :

VOITURE

Marque : Type :

Cylindrée. : Turbo Groupe : Classe :

Obligatoire pour la Catégorie 1 : Valeur Pf : – FIA Pf ID :

Catégorie 1	EX	D	E2-SS	CN/E2-SC
1 <input type="checkbox"/> Pf 15 -> 39	11 <input type="checkbox"/> 0 -> 4000cc	14 <input type="checkbox"/> F3	16 <input type="checkbox"/> 0-1600cc	19 <input type="checkbox"/> 0-1600cc
2 <input type="checkbox"/> Pf 40 -> 79	CM	15 <input type="checkbox"/> F3000	17 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc	20 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc
3 <input type="checkbox"/> Pf 80 -> 119		18 <input type="checkbox"/> 2001-3000cc	21 <input type="checkbox"/> 2001-3000cc	
4 <input type="checkbox"/> Pf 120 -> 159	H			
5 <input type="checkbox"/> Pf > 159				

Date : ... / ... / 2025

Signature du pilote (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

A renvoyer avant le 20/07/2025 à 20h00